

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	29 (1957)
Heft:	8
Nachruf:	Charles Burklin (1881-1957) : président d'honneur de la Société coopérative d'habitation Genève
Autor:	Jacquet, Pierre / Picot, François

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† CHARLES BURKLIN

1881-1957

Président d'honneur de la Société coopérative d'habitation
Genève



Notre cher ami Charles Burklin est mort. Avec lui disparaît un représentant de l'équipe des pionniers qui ont découvert enfin, il y a une quarantaine d'années, une solution équitable au problème du logement de toute cette catégorie de la population qui ne pouvait pas s'intégrer harmonieusement, de par la modicité de ses ressources, dans le système classique du financement immobilier et des loyers strictement calculés d'après le revenu ordinaire de l'investissement. Nos plus tristes quartiers, dans toutes les villes qui se sont développées à la fin du XIX^e siècle, sont nés de cet injuste déséquilibre, et Charles Burklin fut bien, à Genève, l'homme qui sut réagir avec le plus d'énergie contre une situation dont il avait su prévoir qu'elle allait devenir un des problèmes clé de notre temps: il le fit avec énergie, certes, mais aussi avec une intarissable, une infatigable bonté dont malheureusement on ne voit plus beaucoup d'exemples dans la complexité des dispositions législatives qui règlent actuellement cette question. La bonté passe, on le sait, pour une marque de faiblesse: chez Charles Burklin, cependant, elle fut sans cesse agissante, elle fut le moteur même de toutes les réalisations qu'il entreprit et qu'il mena à chef.

Il y avait, entre lui et moi, une certaine différence d'âge qui aurait pu motiver de sa part ce genre de condescendance dont les personnages qui ont accompli leur carrière usent assez volontiers à l'égard de leurs cadets: et cependant, l'amitié qui nous lia pendant une dizaine d'années fut, de sa part, si franche, si ouverte, si compréhensive, qu'elle restera, pour moi, un de mes plus beaux souvenirs.

Charles Burklin était bon: mais il disposa aussi de l'esprit le plus clair que nous ayons pu connaître parmi les personnalités que nos comités et nos assemblées peuvent réunir. Il avait le don, quand il prenait la parole au cours de nos séances, de voir avec un esprit de synthèse et une acuité d'intelligence vraiment exceptionnels le nœud qu'il fallait dénouer pour donner à la discussion un tour favorable, que nous ne regretterons jamais assez de ne plus entendre, hélas, ses observations pondérées, souvent ironiques, et toujours constructives.

Il appartenait, sauf erreur, à cette classe de la population qui n'avait pas accès, à l'époque de sa jeunesse, aux richesses de la culture: il avait su, et sans en faire toute une histoire, et avec la plus grande simplicité, entrer dans ce domaine réservé, où il fut accueilli comme un pair par les meilleurs esprits, qui avaient su voir qu'il était égal à la plupart d'entre eux, supérieur même à quelques-uns.

L'existence de Charles Burklin s'est terminée au cours d'un voyage. A l'âge de la retraite, quand la plupart d'entre

nous s'enferment dans leurs souvenirs et meurent littéralement d'ennui, il était sans cesse en partance. Je le rencontrais, à l'occasion de quelque renseignement ou de quelque conseil: chaque fois, la conversation s'aiguillait sur un récit ou sur un projet de voyage, au Maroc, à Varsovie, à Vienne, et, tout récemment encore, je me réjouissais d'entendre les impressions, certainement originales, qu'il rapporterait du Cap Nord, périple qu'il m'avait annoncé avec, déjà, dans la voix, l'impatience et l'émotion du départ. Il savait tout ce qui se passait dans le monde au sujet du logement: et lui, qui avait tout fait pour nous et pour la cité, ne se lassait pas de recueillir d'autres avis, d'autres expériences encore.

Cher Charles Burklin, puisse l'amitié qui nous a liés n'être de ma part, jamais oubliée. Permettez-moi, avant que votre grande figure ne devienne pour nous un souvenir dont nous ne pourrons plus renouveler la chaleur en ces rencontres si fortifiantes, permettez-moi de vous faire un reproche, à vous qui n'en avez jamais mérité: pourquoi nous avez-vous quittés si tôt?

Pierre Jacquet.

Discours prononcé par M. François Picot à la maison du Faubourg, à Genève

Le 27 juin 1919, il y a trente-huit ans, Charles Burklin présidait l'assemblée constitutive de la Société coopérative d'habitation de Genève.

La pénurie des logements sévissait dans notre ville comme actuellement, et en Charles Burklin avait germé l'idée d'une cité-jardin où les logements seraient clairs et agréables et où chacun pourrait disposer d'espace et de verdure.

Il rencontra un architecte, Camille Martin, qu'il put gagner à ses vues et ils réunirent une équipe d'hommes venant de milieux divers. Il y avait, entre autres, Léon Nicole, Charles Gautier de la Banque Pictet, Alexandre Aubert du Bureau de bienfaisance, William Grandjean de la Société coopérative de consommation, tous unis par leur commun désir d'une justice sociale qui se réalise concrètement. Ils trouvèrent un terrain et grâce à leur dynamisme les parts sociales furent souscrites rapidement.

En 1920 commença la construction de la Cité d'Aire qui se répartit en trois étapes, jusqu'en 1926 (chemin des Sports, avenue d'Aire, rue Camille-Martin et chemin de l'Essor).

Notre collègue qui a habité durant bien des années cette Cité aimait à évoquer cette période de sa vie où chaque heure de libre était employée à défricher les jardins et où, vivant au milieu des locataires-sociétaires qu'il administrait, il n'avait plus un moment pour lui, chacun venant lui exposer ses problèmes et ses soucis.

Mais il n'entendait pas en rester là. En 1929, des taudis sont démolis à la rue du Temple, au quai du Seujet, Charles Burklin avec ses collègues crée en 1930-1931 la Cité Vieusseux destinée à ceux qui quittent ces logis insalubres. Il réalise une cité moderne et fait construire ce système de chaufferie-buanderie centrale pour tous les immeubles, installation alors unique en Suisse.

Au lendemain de la dernière guerre, la pénurie de logements se fait derechef sentir; Charles Burklin entraîne ses collègues pour la construction de nouveaux immeubles et ce furent la Cité Villars I en 1947, la Cité Franchises en 1948 et la Cité Villars II en 1949. Il inspira aussi la création de services sociaux: salle de réunions, garderie d'enfants, visites médicales, cours d'hygiène préventive, places de jeux.

Charles Burklin en ces quatre Cités a créé une œuvre qui demeurera. Il en était heureux, non pas fier, c'était un modeste, mais il était heureux de savoir que grâce à lui des familles à revenus limités pouvaient vivre une existence saine. Lorsqu'il montrait les Cités à ceux, et ils étaient nombreux, qui venaient souvent de très loin pour les visiter, c'était un peu comme s'il avait fait les honneurs de sa propre maison. Et il aimait à évoquer avec sa finesse et son esprit la promenade qu'y faisait un jour un magistrat genevois tout étonné de trouver à Genève une réalisation qu'il croyait être une exclusivité des grands pays voisins.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan genevois que Charles Burklin a travaillé en faveur du logement; membre du Comité de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, il a par son amabilité, par sa parfaite connaissance du suisse allemand, contribué au rapprochement entre Romands et Suisses alémaniques; ses avis y étaient particulièrement écoutés. Il a été délégué aussi à de nombreux congrès internationaux sur la question du logement où sa curiosité, toujours en éveil, lui permettait de trouver de nouvelles idées qu'il adaptait ensuite aux logements qu'il administrait.

Notre deuil aujourd'hui est grand; nous perdons celui qui fut pour notre société un chef et un inspirateur.

S'il avait quitté la présidence en 1952, il était resté jusqu'à sa mort au Comité de direction, et le 2 juillet encore il prenait une part active à nos discussions. Ses interventions étaient toujours précises, pertinentes, bien documentées. Il était ferme dans ses opinions, mais toujours avec bienveillance, en cherchant à comprendre le point de vue de son interlocuteur.

Nous nous inclinons avec respect devant la douleur de sa famille, nous savons quelle perte cette mort représente pour elle, car si les activités de Charles Burklin étaient multiples, sa famille demeurait pour lui au premier rang.

Pour nous, nous resterons fidèles à l'exemple donné par Charles Burklin, celui d'un citoyen courageux et persévérant qui a su créer, non seulement des logements, mais une Société coopérative qui est une école de civisme et où peuvent collaborer des citoyens acceptant leurs divergences d'opinion, mais unis par leur commune volonté d'une plus grande justice sociale.

François PICOT
Président de la Société coopérative
d'habitation, Genève.

Au 38^e Comptoir suisse UN ÉVENTAIL DE NOUVEAUTÉS CAPTIVANTES

Dès le 7 septembre prochain, le 38^e Comptoir suisse donnera la démonstration de ses facultés de métamorphose, de renouvellement et de perfectionnement. Ce sera non seulement la Suisse entière qui sera, une fois de plus, présente sous ses aspects créateurs les plus divers, en cette grande Foire nationale de Lausanne, mais des participations aussi instructives, éducatives qu'inédites, de provenance étrangère, augmenteront le cachet extrêmement séduisant de l'économie, du commerce, de l'artisanat et de l'industrie, dont la Foire de Lausanne est depuis toujours le lieu de concentration.

Une participation étrangère officielle, au Palais de Beauvieu, est une tradition infiniment appréciée. 1957 permettra d'admirer le splendide Pavillon du Portugal, dont on doit la présentation au Ministère du commerce et de l'industrie, à Lisbonne, à la Légation du Portugal en Suisse et au Centre portugais d'information à Genève. Cet hôte d'honneur du 38^e Comptoir suisse permettra aux centaines de milliers de visiteurs de prendre un contact direct et profitable avec cette nation amie, aux traditions ancestrales, avec ses productions nationales, qu'il s'agisse des spécialités extraites de ses forêts de chênes-lièges, de ses pêcheries, etc. Et ces années dernières, l'essor économique du Portugal s'est affirmé de brillante façon. La participation portugaise à Lausanne ne manquera nullement d'être une base nouvelle de collaboration commerciale active entre nos deux pays.

D'autre part, le Comptoir suisse, avec combien de succès, s'est imposé à l'attention générale tout au long de ces années de réussites successives, par ce qu'il est convenu de dénommer le « pavillon attractif ». En 1957, ce pavillon sera une innovation impressionnante, groupant à la fois un élément de vulgarisation remarquable et une notion scientifique de premier ordre. On se souvient de la réussite de l'*homme de verre*. Cette fois-ci, ce sera mieux encore, car le pavillon spécial réservé aux secrets de l'anatomie humaine présentera deux figures de grandeur normale (1 m. 60 à 1 m. 75), soit une femme et un homme, dont les organes fondamentaux et vitaux, le cœur, les poumons, etc., fonctionneront devant le public. En outre, grâce à la conception particulière de ces « mannequins » articulés intérieurement, les visiteurs apprendront les détails du fonctionnement de l'œil, le mécanisme de l'oreille – élément d'équilibre de l'individu – et de maints autres détails qui font du corps humain un tout. Cette présentation est due au Musée allemand de la santé, à Cologne.

Revenons aux particularités suisses, pour annoncer la présentation originale en plein air du plan des autoroutes prévues pour la Suisse, sous la forme d'une carte géante – 9 m. sur 14 m. – en relief, de notre pays, indiquant les tracés des futures autoroutes suisses. Cette présentation est due à la collaboration de l'Etat de Vaud, de la Ville de Lausanne et du Comité vaudois d'action pour l'étude de l'autoroute Lausanne—Genève. L'Office d'électricité de la Suisse